

—

L’AFL renouvelle sa gouvernance : Sacha Briand nommé Président du Conseil de surveillance

—

Lors de la réunion de ses instances le 28 septembre dernier, l’AFL a validé des modifications dans sa gouvernance dont la nomination de Sacha Briand, Vice-Président de Toulouse Métropole en charge des finances et adjoint au Maire de Toulouse, chargé des finances, des élections et de la modernisation de l’action publique, comme Président du Conseil de surveillance de l’AFL et Vice-président du Conseil d’administration de l’AFL-ST¹. Il aura pour mission de veiller au bon fonctionnement du Groupe AFL et d’en rendre compte auprès des collectivités membres. Il était préalablement représentant de la Métropole de Toulouse au sein du Conseil d’administration de l’AFL-ST.

Une excellente connaissance de l’AFL et de son modèle

À la suite d’une maîtrise en droit public suivie d’un DESS en administration et gestion financière des collectivités locales, Sacha Briand s’engage dans une carrière dédiée à l’administration locale. Il débute par des fonctions de consultant en gestion des organisations publiques. Par la suite, il occupera des fonctions exécutives au sein de deux collectivités locales : la Communauté de communes du Muretain et la Ville de Muret jusqu’en 2005, date à laquelle il s’installe comme avocat.



Dans le même temps, il occupe les fonctions électives de conseiller municipal de Blagnac (1995-2013 / Haute-Garonne). Pendant cette période, il est également Conseiller régional de Midi-Pyrénées (2011), puis d’Occitanie depuis 2015. Depuis 2014, il occupe les fonctions de Vice-Président en charge des finances de Toulouse Métropole et d’adjoint au Maire de Toulouse, chargé des finances, des élections et la modernisation de l’action publique.

Le choix de l’AFL

Son expertise très pointue sur les collectivités locales, son sens de l’engagement, de la diplomatie et du débat ont enrichi les échanges au sein du Conseil d’administration de l’AFL-ST depuis 2017.

En devenant Président du Conseil de surveillance de l’AFL, Sacha Briand se voit confier la mission d’organiser et d’en diriger les travaux. Cet organe exerce le contrôle permanent de la gestion de l’AFL et est compétent sur certaines décisions telles que celles relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, financières ou technologiques ainsi que la définition de la politique annuelle de financement de l’AFL.

Dans ses fonctions de Vice-Président du Conseil d’administration, Sacha Briand aura la mission, aux côtés du Président et des administrateurs, de superviser la gestion et la direction de l’AFL-ST, société qui fixe les grandes orientations stratégiques de l’AFL.

¹ L’Agence France Locale – Société Territoriale (AFL-ST) est la société dont les collectivités sont les uniques actionnaires et qui détient à plus de 99,99% l’AFL. Les deux sociétés forment le « Groupe AFL ».



« Après plus de 3 années passées comme représentant de Toulouse Métropole au sein du Conseil d'administration de l'AFL-ST, je suis heureux de participer encore davantage au développement du Groupe AFL à travers ces nouvelles fonctions. Je prends la mission qui m'a été confiée avec beaucoup d'implication, et compte contribuer au maximum à la vie du Groupe en y apportant mon regard et mon expertise. » Confirme Sacha Briand.

A l'occasion des élections du bloc communal, l'AFL-ST a également vu sa gouvernance évoluer et souhaite la bienvenue aux représentants de l'Eurométropole de Strasbourg et de la Métropole de Lyon au sein du conseil d'administration de l'AFL-ST :



Madame Emeline Baume,
Vice-présidente en charge de l'économie, de l'emploi, du commerce, du numérique et de la commande publique de la Métropole de Lyon.



Madame Dominique Faure,
1^{ère} vice-présidente à l'économie, l'innovation et l'emploi de Toulouse Métropole
(sous réserve de validation du conseil d'administration de l'AFL-ST en décembre)



Monsieur Syamak Agha Babaei,
Vice-président en charge du budget et des finances de l'Eurométropole de Strasbourg

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêts. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »

